

L'ÉCHO des îles

VOTRE JOURNAL D'INFORMATIONS n°16

04/Focus

Nouveau restaurant scolaire : le chantier va commencer

07/Grand Angle

2025, Indre se réinvente

14/Notre histoire

La Fête de la Loire



Bonne année !



JANVIER 2025

Directeur de Publication

Anthony Berthelot

Rédaction

Service communication :

02 40 85 45 75

communication@indre44.fr

Maquette/Mise en page

Patrick Mignon / c-comchat.com

Photos

Ville d'Indre - sauf mention contraire

Impression : ValPG - Imprimé

sur du papier issu de forêts

gérées durablement

Tirage : 2200 exemplaires

Une version en gros caractère

est disponible en mairie, sur

demande. Une version audio

est disponible sur Indre44.fr,

rubrique publications



1 11/11

Commémoration de l'armistice de 1918

Pour la deuxième année, des élèves de CM2 participent aux cérémonies commémoratives en tant que porte-drapeaux.

2 14/11

Renaturation de l'école Jules Ferry

Guidés par les agents du service Espaces Verts, les élèves ont mis en terre des jeunes plantes et participé ainsi à la végétalisation déjà bien avancée de leur cour de récréation.

3 21/11

« Karl »

Les aventures du bonhomme Tangram de la cie Betty BoiBrut' ont transporté petits et grands dans un univers onirique, plein de poésie. Le spectacle a été joué en séance spéciale pour les classes maternelles des écoles Jules Ferry et la pierre Mara. Des ateliers de sensibilisation se déroulaient également dans les classes.

4 30/11

Téléthon

Pour la première édition du Relais aviron Indoor, les rameurs du Cercle Nautique d'Indre, aidés par une cinquantaine de participants, ont parcouru 324 km et récolté 727 € au bénéfice du Téléthon.

5 20/12

Fête d'Hiver

Du rock, du feu, des chants et de la bonne soupe, c'était la recette magique d'une fête particulièrement savoureuse cette année. Avec le Green Line Marching Band, la Cie Akouma et les choristes du Mystère des voix de garages, cette 4e édition a tenu toutes ses promesses. Un grand merci à tous les bénévoles et aux agents municipaux.

04/Focus

- Un nouveau restaurant scolaire plus vert et plus fonctionnel
- Haute-Indre : des sens de circulation modifiés
- Les Indrais ont choisi leur drapeau
- 7 jeunes médaillés de la Ville
- Une nouvelle borne de collecte de vêtements
- Deux élèves de l'école de Musique aux Folles journées
- Une lettre d'amour à la nature ? Répondez à l'appel !
- Nantes Métropole et le Conservatoire s'unissent pour préserver l'île de la Motte
- PEAN : enquête publique.

08/Grand Angle

- Ce qui nous attend en 2025

12/Vie politique

13/Infos pratiques

14/Notre histoire

- La Fête de la Loire s'inscrit dans la tradition indraise

15/Bon à savoir

- Du 5 au 9 mars, Indre célèbre les droits des femmes
- Nouveau commerce : le "Panier Sympa"

16/Le Fil des îles : agenda

Le mot du Maire

Chers Indrais et chères Indraises,

L'année 2024 s'est achevée dans la douleur et l'horreur pour les habitants de Mayotte. Cette catastrophe climatique vient souligner l'importance des politiques publiques notamment dans les domaines de la santé, de l'Education, du Social, de la Culture et des engagements forts pour limiter les changements climatiques. Les mahorais ont besoin que soit rapidement rétabli l'accès à l'eau, à l'alimentation et aux services essentiels.

Je proposerai dans les prochains jours, une aide exceptionnelle de la commune dans le cadre du fonds de soutien aux collectivités ouvert suite au passage du cyclone Chido.

La fin d'année aura aussi permis à Indre, de nous retrouver pour un grand moment de fête et de partage autour de propositions artistiques et d'une soupe, à l'occasion de la quatrième édition de la Fête d'hiver. Malgré une météo incertaine, près de 800 personnes ont participé à l'événement organisé par le service culturel de la ville et une équipe de bénévoles engagés pour tous.

En ce début d'année 2025, nous sommes prêts pour engager les grands projets et travaux de l'année. Les aménagements se poursuivent notamment grâce à un engagement fort de la Métropole pour faciliter nos déplacements et améliorer notre

cadre de vie. 2025 permettra l'aboutissement de projets attendus de tous et pour lesquels nous sommes mobilisés depuis plusieurs années. Je salue à cette occasion les habitants et les élus qui participent activement au dialogue mené avec la Métropole dans le cadre des études préparatoires aux transformations.

Je vous souhaite une bonne santé, Je vous souhaite d'être heureux, Je vous souhaite de belles réussites, Je vous souhaite à tous une belle année 2025 et je vous souhaite de beaux moments de partage et d'échange entre indrais.



2025 permettra l'aboutissement de projets attendus de tous et pour lesquels nous sommes mobilisés depuis plusieurs années.

Anthony BERTHELOT,
Maire d'Indre



Un nouveau restaurant scolaire plus vert et plus fonctionnel

En février, le chantier du nouveau restaurant scolaire de la pierre Mara va commencer. Ce projet ambitieux prévoit non seulement la construction d'un bâtiment neuf, mais aussi la création d'une chaufferie bois et la transformation de l'ancien réfectoire en salle polyvalente.

Le nouveau restaurant scolaire offrira des conditions de travail optimales pour le personnel, avec des espaces dédiés et adaptés. Les élèves bénéficieront d'un espace de restauration plus agréable et fonctionnel, favorisant une alimentation équilibrée et limitant le gaspillage. Par ailleurs, l'ouverture du restaurant aux aînés du quartier permettra de créer un lieu de vie intergénérationnel.

Un projet respectueux de l'environnement

La construction de ce nouveau bâtiment s'inscrit dans une démarche de développement durable. La chaufferie bois permettra de réduire significativement la consommation d'énergie fossile et les émissions de CO₂. Par ailleurs, le choix de matériaux biosourcés et la mise en place de dispositifs favorisant l'éclairage naturel et la ventilation naturelle contribueront à améliorer la performance énergétique du bâtiment.

Une salle polyvalente

La transformation de l'ancien réfectoire en salle polyvalente offrira un espace supplémentaire pour les activités scolaires, périscolaires mais aussi associatives le soir et le week-end. Ce nouvel équipement viendra compléter l'offre existante et contribuera à renforcer le tissu associatif local.

Pour Gwenvaël Duret, adjoint à l'aménagement du territoire, « Le projet de restructuration du restaurant scolaire s'inscrit dans une démarche globale de rénovation de l'école élémentaire de la pierre Mara. Il marque une étape importante dans la modernisation des équipements publics de la ville d'Indre et démontre la volonté de la municipalité de privilégier des solutions durables et respectueuses de l'environnement. »



Haute-Indre : des sens de circulation modifiés

Face aux difficultés de circulation dans Haute-Indre liées aux travaux de la VM 107 et afin de préserver la sécurité des riverains, une signalisation renforcée et des sens de circulation modifiés sont mis en place depuis le 8 janvier. En complément des chicanes installées rue Emmanuel Mocquard, plusieurs portions de rues sont mises en sens unique (rue Joseph Tahet, rue Emmanuel Mocquard, rue Jean-Baptiste Rabillard). Ces modifications des sens de circulation resteront en vigueur jusqu'à la fin des travaux de l'axe cyclable sur la route des sables.

Les Indrais ont choisi leur drapeau

À l'issue du concours organisé par la Ville pour désigner le drapeau de la ville, c'est la proposition de M. Swan Ollivier-Bardoux qui est arrivée en tête des suffrages avec 261 voix sur les 449 exprimés.

La création devient le drapeau officiel de la Ville et va maintenant flotter au fronton de la mairie contribuant ainsi à l'identité de la commune. D'une grande simplicité, il fait figurer « la Loire qui sépare les trois villages : Indre, Basse Indre et Haute Indre, illustrés par des hermines qui symbolisent l'appartenance historique de la commune à la Bretagne » explique l'auteur.

Un grand merci à l'ensemble des participants, dont les élèves de 3 classes des écoles d'Indre, pour leurs contributions et leur créativité. Remerciements également à la Société Française de Vexillologie, dont l'analyse détaillée de chaque contribution fut d'une aide précieuse pour le jury.



7 jeunes médaillés de la Ville

Par leur engagement, leurs actions, leur réussite, ils méritent un coup de chapeau. Lors de la cérémonie des vœux à la population le 11 janvier, sept jeunes Indraises et Indrais ont reçu la médaille de la Ville des mains du maire, Anthony Berthelot.

Chloé Corne et Mathilde Coudret, deux jeunes judokas aux performances remarquables au niveau national,

Swan Ollivier-Bardoux, créateur du drapeau adopté par la commune à l'issue du vote des Indrais,

Lilwen, Louise et Octave concepteurs de nichoirs pour oiseaux (dans le cadre d'un projet encadré par le Tiers Lieu).

Le chiffre

80/100

C'est le score obtenu par la mairie au baromètre Expérience Citoyen du groupe Afnor. Cet indicateur évalue la qualité de l'accueil des usagers dans les structures publiques que ce soit lors d'une visite, par téléphone, mail, ou via les réseaux sociaux. Le score obtenu par la mairie est excellent puisqu'il la positionne à la 40^e place sur 330 structures auditées. Les critères d'évaluation sont la réactivité, la courtoisie, la personnalisation, le temps d'attente, la gestion des réclamations.



Deux élèves de l'école de Musique aux Folles journées

Marguerite Tanniou et Mélorane Viaud, deux jeunes flûtistes, ont intégré l'orchestre Métropolitain de Nantes qui réunit des élèves de 15 structures d'enseignement artistique. Celui-ci va se produire lors des folles journées. Pour les entendre jouer, rendez-vous samedi 25 janvier à 17h au Conservatoire de Nantes et le samedi 1er février à 11h sur le kiosque dans le halle de la cité des congrès de Nantes.



+ D'INFOS > www.follejournee.fr

Une lettre d'amour à la nature ? Répondez à l'appel !

L'opération "Lettre d'amour à la nature" invite chacun à écrire un message personnel à un élément naturel (arbre, paysage, cours d'eau, etc.).

Les lettres, de quelques lignes à quelques pages, doivent préciser le lieu de l'élément naturel concerné et être envoyées avant le 23 février à la bibliothèque ou par mail (letoileverte@ace-nantes.fr). Ces lettres seront lues en public par les étudiants du Conservatoire d'Art Dramatique de Nantes au printemps dans le cadre de "L'Etoile Verte, Premiers pas", un programme d'exploration artistique en plein air et gratuit qui se déroulera de mai à août 2025 dans la métropole nantaise, principalement le long des cours d'eau.



+ D'INFOS > www.indre44.fr

Exposition sur les quais : appel à candidatures

Quel artiste photographe exposera ses œuvres sur les quais cet été ?

Pour la quatrième année, la Ville d'Indre lance un appel à candidatures à l'intention des photographes professionnels. Les photos seront exposées en bord de Loire de mai à septembre sur 8 panneaux grands formats (1,50 x 1m en Alu Dibond).

Transmettez votre candidature par mail à associations@indre44.fr jusqu'au 2 février 2025.



Une nouvelle borne de collecte de vêtements

En novembre, un conteneur le Relais a été installé sur le parking du complexe Tabarly. Vous pouvez y déposer des petits sacs, remplis de vêtements et linge de maison, chaussures, petite maroquinerie (sacs à main, ceintures).



Ville et Métropole : une action concertée



Nantes Métropole et le Conservatoire s'unissent pour préserver l'île de la Motte

Le 29 novembre en mairie d'Indre, Nantes Métropole et le Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire ont signé une convention de coopération. L'objectif ? Préserver et restaurer les espaces naturels de la métropole. En s'associant avec le Conservatoire, Nantes Métropole réaffirme son ambition de faire de son territoire un modèle en matière de préservation de la nature. Dans le cadre de ce partenariat, l'île de la Motte à Indre sera l'un des premiers sites à bénéficier d'un plan de gestion élaboré conjointement. D'autres suivront, comme la Petite Amazonie à Nantes ou le vallon du Drillet (Saint-Herblain/Couëron).

Des actions déjà engagées

Nantes Métropole a déjà mis en œuvre de nombreuses initiatives en faveur de la biodiversité : protection des zones humides dans le PLU, création d'un atlas de la biodiversité, restauration des continuités écologiques... Cette convention permettra d'aller plus loin : restauration de mares, lutte contre les espèces invasives, protection réglementaire des sites... Le but est de mieux comprendre les écosystèmes et de favoriser la cohabitation entre l'homme et la nature.



La convention a été signée par Jean-Sébastien Guitton, vice-président de Nantes Métropole en charge de la biodiversité, et Alain Laplace, président du Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire, en présence d'Anthony Berthelot, maire d'Indre.

Protection des espaces agricoles et naturels : enquête publique

Le Département de Loire-Atlantique, en partenariat avec Nantes Métropole et les communes de Couëron, Indre et Saint-Herblain, lance une consultation en vue de la création d'un périmètre de protection des espaces agricoles et naturels (PEAN) sur le secteur Loire Chézine.

Ce projet ambitieux vise à préserver durablement les terres agricoles et naturelles de la région, menacées par l'étalement urbain. Les PEAN permettent de limiter l'urbanisation, de garantir la pérennité des activités agricoles et de favoriser la biodiversité.

Du 17 février au 21 mars 2025, une enquête publique sera ouverte. Le public est invité à consulter le dossier et à faire part de ses observations, soit en se rendant en mairie, soit en ligne sur la plateforme dédiée. Plusieurs permanences avec le commissaire enquêteur sont également organisées pour échanger sur le sujet dont une en mairie d'Indre le mercredi 5 mars de 14h à 17h

Une réunion publique d'information aura lieu le 30 janvier 2025 à 19h à la salle de l'Estuaire. Ce sera l'occasion pour les habitants de mieux comprendre les enjeux du projet et de poser leurs questions.



Distribution alimentaire le mardi



En 2021, la ville d'Indre, via son CCAS, a mis en place une distribution alimentaire qui permet aux familles en difficultés d'obtenir des produits gratuitement.

Depuis le mois de novembre, les denrées distribués sont issues de la Banque Alimentaire. La distribution a lieu les mardis de 9h30 à 16h [sans interruption] salle Nicolas Appert.

Pour en bénéficier, il est indispensable de prendre contact avec le CCAS d'Indre : 02 40 85 45 87 ou 06 73 68 31 16 ou ccas@indre44.fr ou les assistants sociaux de l'EDS : 02 40 86 10 77 - 76 Bd de l'Europe à Couëron

Panier garni ou bon cadeau « local », les seniors ont le choix !



En signe d'attention et de respect à l'égard de nos aînés, la Ville et le CCAS d'Indre offrent un cadeau de bonne année aux Indraises et Indrais de 70 ans et plus.

Cette année encore, les aînés ont le choix entre panier garni de produits locaux (dont des biscuits fabriqués dans un ESAT de Savenay à partir d'invendus de pain bio) ou un bon cadeau « local » à utiliser dans les commerces d'Indre : restaurants, librairie du Quai ou salons de coiffure. Les cadeaux seront remis le jeudi 23 Janvier à la salle des 3 îles de 10h à 17h. En cas d'empêchement, les bénéficiaires peuvent désigner une tierce personne pour le retirer à leur place ou bien bénéficiaire de la livraison à domicile. A noter que les pensionnaires de l'EHPAD La Bourgonnière recevront leur cadeau des mains des élus, fin janvier.

CCAS : un coup de pouce pour le chauffage

Le Centre Communal d'Action Sociale aide les familles ayant des revenus modestes (quotient familial inférieur à 1 000) à payer leurs factures de chauffage (électricité / gaz / bois / granulés).



Les demandes sont à effectuer au cours du 1^{er} trimestre de l'année à l'aide d'un formulaire téléchargeable sur www.indre44.fr ou disponible en mairie. Les foyers à faibles revenus et ayant des difficultés à payer leurs factures d'énergie peuvent également bénéficier d'une visite à domicile pour évaluer les performances énergétiques de leur logement.

**Contact : CCAS tél. 02 40 85 45 87
ou ccas@indre44.fr.**

Des clés électroniques pour les salles municipales

Des clés électroniques, programmables à distance, vont prochainement être remises aux associations utilisatrices de certaines salles municipales.

En permettant de modifier les autorisations d'accès aux salles, ce nouveau dispositif simplifie le processus de gestion des clés pour les associations. Celles-ci n'auront plus besoin de récupérer physiquement leurs clés mais devront simplement mettre à jour leurs autorisations d'accès via un boîtier situé à l'extérieur de la mairie.

4221

C'est la population totale d'Indre recensée par l'INSEE en 2022 lors de sa dernière enquête annuelle. Un chiffre en hausse de 6 % par rapport à 2016.



Indre se réinvente

Anthony Berthelot, maire d'Indre, revient sur l'année écoulée et détaille les priorités de la municipalité pour l'avenir de la commune.

INTERVIEW

« Ces dernières années ont été marquées par de nombreuses crises. Sur le plan national, la politique gouvernementale a fragilisé notre modèle social. Les inégalités se sont creusées, et les services publics sont sous pression. **Face aux défis écologiques, économiques et sociaux qui se présentent à nous, Indre doit se réinventer sans perdre son identité et sa singularité.** Pour cela, il faut un cap qui donne confiance et qui n'oublie personne. Le nôtre repose sur deux piliers fondamentaux : la solidarité et l'écologie. Il est ambitieux et notre bonne santé financière nous permet de tenir nos engagements sans augmenter la taxe foncière jusqu'à la fin du mandat et de poursuivre notre programme d'investissement. »

Des projets écologiques concrets pour la transition énergétique et la biodiversité.

« En matière d'adaptation écologique, nous multiplions les initiatives. Le futur restaurant scolaire de Haute-Indre, chauffé au bois, en est un exemple concret. La végétalisation des espaces publics, comme à l'école Jules Ferry, améliore notre cadre de vie et favorise la biodiversité. Notre expérimentation des "arbres de pluie" au Patis est une innovation pour gérer les eaux de pluie et préserver les sols. Nous allons également rejoindre d'ici 2027

le réseau de chaleur urbain de Nantes Métropole, réduisant ainsi notre consommation d'énergie fossile. »

Promouvoir les déplacements doux et apaiser la circulation.

« Pour favoriser les déplacements doux et apaiser la circulation, la métropole nous accompagne pleinement et investit massivement sur notre commune : la Magistrale Vélo en cours de réalisation, le « chaucidou » de la rue Elsa Triolet bientôt finalisé, et l'aménagement de la rue Jean Jaurès dont le programme définitif sera présenté fin février. Le nouveau plan de circulation de Basse-Indre, mis en œuvre en 2024, s'inscrit également dans cette dynamique vers une ville apaisée, donnant une large place aux vélos et piétons.

Ces projets, ces chantiers, parfois source de désagréments, sont indispensables pour construire une ville plus agréable à vivre. Nous sommes conscients que les travaux perturbent votre quotidien, mais nous vous assurons que les bénéfices seront nombreux à terme. »

Faire d'Indre une ville qui protège, assure la sécurité et le bien-être de tous ses habitants.

« Notre volonté est d'assurer la sécurité et le bien-être de tous

les habitants. Nous avons renforcé notre dispositif de santé avec de nombreux professionnels de santé installés sur notre territoire. Nous veillons également à la qualité de l'alimentation de nos enfants en renforçant les critères de notre restauration scolaire : à l'horizon 2026, 100% des produits de la restauration scolaire seront de qualité et responsable quand la loi n'en oblige que 50%.

Pour assurer la sécurité, nous avons doublé les effectifs de notre police municipale et travaillons à la mise en place, d'ici la fin de l'année, de caméras de vidéo protection aux entrées de la ville. La gendarmerie de Couëron reste notre partenaire privilégié pour maintenir un climat de sécurité. »

Soutenir les plus fragiles

« Protéger, c'est également être attentif aux plus fragiles. Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) joue un rôle essentiel en proposant des aides financières et sociales aux personnes en difficulté pour qu'elles continuent à se chauffer, accèdent à des activités sportives ou culturelles, s'alimentent, s'habillent, soient accompagnés dans leurs démarches. Un grand merci à nos partenaires, aux bénévoles de la ramasse qui participent activement à la distribution alimentaire, et aux bénévoles de solidarité indraise qui se mobilisent et portent beaucoup d'attention aux habitants de la commune. »

Aménagements : ce qui nous attend

Tour d'horizon des projets et travaux qui marqueront l'année.

Le nouveau restaurant scolaire de la pierre Mara

Le chantier commence en février avec la construction d'un bâtiment neuf, la création d'une chaufferie bois et la transformation de l'ancien réfectoire en salle polyvalente [lire page 4].

Fin des aménagements de la « magistrale » Vélo

En février, le tronçon Est (vers Tougas) sera achevé permettant ainsi aux cyclistes d'emprunter en toute sécurité la VM 107. Après l'aménagement du quai Cormerais à partir de mars, l'ensemble de la voie cyclable reliant Nantes à Couëron sera opérationnel cet automne.



Renouvellement des jeux de plein air

En 2025, la Ville d'Indre engage le renouvellement des jeux pour enfants dans les principaux parcs et jardins de la commune, à commencer par celui du Pré-Clou avec une nouvelle cabane. Suivront celui de Haute-Indre, du quai de Basse-Indre et enfin l'aire de jeux du Pâtis avec trois nouveaux jeux pour les tout-petits. Le réaménagement du parc du Patis, étudié avec les habitants du quartier, prévoit également des plantations d'arbres et arbustes, des places de parking PMR à proximité et des cheminements élargis...



Des bornes de recharge pour véhicules électriques

Des stations de recharges pour véhicules électriques vont être déployés cette année à Indre. L'une est en cours d'installation sur le parking du quai Besnard. L'autre entrera en fonctionnement place de la Bouma et permettra également la recharge de vélos à assistance électrique. Confiée à la société e-Totem, ces installations s'inscrivent dans le cadre du déploiement d'un réseau de 1250 nouvelles bornes de recharge sur la métropole nantaise d'ici 2026.

Un circuit pédestre « arbres remarquables »

Un nouveau circuit pédestre, balisé par des panneaux d'interprétation mettant en valeur le patrimoine arboré de la commune, va voir le jour d'ici l'été. Ce projet fait suite au recensement des arbres remarquables réalisé en 2024 par la Ville et Nantes Métropole avec la participation d'un groupe d'habitants.



L'aménagement de la rue Jean-Jaurès

Les travaux de rénovation des réseaux, engagés par Nantes Métropole, vont se poursuivre cette année. Le projet d'aménagement de la rue sera présenté fin février lors d'une réunion publique : mise en sens unique, elle offrira à terme des trottoirs élargis et adaptés pour les poussettes et les fauteuils, une piste cyclable protégée et des arbres plantés pour amener de la fraîcheur.

Les temps forts de 2025

Culturels, festifs, citoyens... Voici quelques-uns des événements à ne pas manquer cette année. À vos agendas !



La « Semaine des possibles » du 12 au 18 mai

Pour cette première édition de la Semaine des possibles, la Ville d'Indre valorise les initiatives des habitants en faveur de l'environnement et des transitions écologiques. De nombreux acteurs et actrices du territoire, associations, habitants, présenteront leurs actions. Des ateliers, des temps d'informations, un film, une déambulation et des festivités seront au programme.



« Débord de Loire » le 14 juin

Le grand événement nautique et artistique de l'estuaire est de retour pour sa 4^e édition. Sur les 80 km séparant Mauves-sur-Loire et Saint-Brévin, 200 bateaux vont défiler. Avant et pendant la parade, les quais d'Indre s'animeront tout l'après-midi.



« Le Bastringue » le 13 juillet

Lampions, parquet, guinguette et baraques de fête s'installent en bord de Loire pour célébrer l'été, l'instant et le plaisir d'y danser ensemble.

Fête de la musique le 19 juin

Rendez-vous en terrasse des bars et restaurants d'Indre



« Forum des associations » le 13 septembre

Rythmée par des démonstrations et des animations, le forum des associations donnera l'occasion de découvrir les activités des associations indraises. Ce sera le moment idéal pour rencontrer les bénévoles et choisir son loisir et/ou son engagement pour la saison 2025-2026.



« La fête d'hiver » le 19 décembre

Ce sera la cinquième édition d'un rendez-vous qui fait de l'arrivée de l'hiver une fête en plein air, où l'on se réchauffe à la lueur des braseros. Musique, soupe et vin chaud seront encore au rendez-vous.

Expression politique

Majorité

ALTERNATIVE INDRE 2020

En cette nouvelle année 2025, nous vous adressons nos vœux les plus sincères de bonheur, de santé et de réussite. A vos côtés, nous restons résolus à construire un avenir meilleur pour notre commune.

Le contexte politique national reste incertain mais, ici, à Indre, nous continuons à défendre les valeurs de justice sociale, d'égalité et de solidarité. Nous croyons fermement que la politique doit être au service de toutes et tous, et non d'une minorité privilégiée. Nous sommes conscients des difficultés rencontrées par nombre d'entre vous. Aussi, maintenir les services publics, soutenir les plus vulnérables et promouvoir l'égalité des chances demeurent nos priorités, pour que toutes et tous partagent les mêmes opportunités et vivent dans la dignité.

Le changement climatique, durement vécu à Mayotte, nous rappelle l'urgence d'agir. Nous devons redoubler d'efforts pour protéger notre environnement et promouvoir des modes de vie durables. Notre municipalité poursuivra son action pour réduire localement notre empreinte carbone et préserver notre cadre de vie.

En 2025, nous continuerons à œuvrer pour une commune plus juste, plus verte et plus solidaire. Nous comptons sur votre soutien et votre engagement pour faire de cette année une réussite collective. Bonne année à toutes et à tous !

Oppositions

INDRE Avenir

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2025. La fin d'année 2024 a été marquée par nombres de perturbations liées aux travaux de voiries pilotés par Nantes Métropole. Le nouvel axe cyclable « la magistrale » avec un phasage lamentable perturbe Indre et toutes nos communes limitrophes. En même temps les travaux de la rue Jean-Jaurès augmentent les difficultés de circulation. Pour ne pas être en reste, notre municipalité a lancé également son nouveau plan interne de circulation qui vient rajouter de nouvelles contraintes telles que pour la rue Charles Brunellière inaccessible le dimanche matin. Une erreur qui devrait être corrigée bientôt ! Mais quelle était l'urgence ! Une démonstration édifiante de l'absence globale de coordination ! Autre conséquence, la mise en place de la vidéosurveillance en périphérie de la commune ne verra le jour qu'à la fin de tous ces travaux. Le budget 2025 sera bientôt voté. Nous espérons que dans le contexte économique national actuel avec les réductions inévitables des dotations et de subventions, que la majorité nous proposera un budget responsable et solidaire afin de préserver l'épargne brute et ne pas recourir une nouvelle fois à l'emprunt et/ou à l'augmentation des taxes communales.

COMPLÈTEMENT D'INDRE

C'est reparti pour un nouveau tour. On va prendre les mêmes et on va recommencer. Il semble que le président soit sourd aux demandes de changements que les Français ont exprimés lors des dernières élections législatives.

Cela dit, il semble que le nouveau premier ministre, bien qu'il soit maire de la ville de Pau et veuille le rester, soit loin des préoccupations des Français qui souhaitent des améliorations en matière de santé (remboursement des frais médicaux, amélioration des soins hospitaliers, augmentation du pouvoir d'achat etc.). Sa première préoccupation a été de vouloir revenir sur la loi limitant le cumul des mandats. Il va donc falloir continuer à se battre pour imposer nos revendications.

A l'heure où vous lirez ces lignes, le groupe COMPLETEMENT D'INDRE espère que vous aurez passé les meilleures fêtes de fin d'année et vous souhaite une très bonne année 2025.

Question citoyenne au conseil municipal



« Le dimanche, jour de marché, les riverains des rues Laisant, Civelles, Brunellière, Martyrs de la Résistance ne peuvent plus accéder à leur domicile suite au nouveau « sens interdit » mis en place. Quelle solution comptez-vous mettre en œuvre ? »

Réponse de Jérôme Collier, conseiller municipal délégué aux mobilités : « Consciente des difficultés rencontrées par les riverains, la municipalité a décidé de modifier le dispositif de régulation de l'accès au marché. À titre expérimental, la barrière en haut de la rue Charles Laisant reste ouverte pour permettre l'accès des véhicules à la rue Charles Brunellière et une nouvelle barrière au droit du 18 bis rue Charles Laisant bloque l'accès des véhicules au marché. »

Vous avez une question à poser au conseil municipal ? Transmettez-la par mail à dialoguecitoyen@indre44.fr au moins 24 heures avant la séance • par voie postale à la mairie (Mairie d'Indre – Avenue de la Loire – 44610 Indre)

Prochain conseil : 6 février 2025

Vignette Crit'Air obligatoire pour circuler à Nantes

Depuis le 1^{er} janvier, une Zone à faibles émissions (ZFE) est mise en place à l'intérieur du périphérique nantais. Votre véhicule doit avoir une vignette Crit'Air [certificat qualité de l'air] pour pouvoir circuler dans cette zone. Les véhicules les plus anciens, ne disposant pas de vignette Crit'Air, seront interdits de circulation uniquement aux heures de pointe. Cette mesure, qui concerne moins de 1% du parc automobile, vise à améliorer la qualité de l'air.

Pour commander votre vignette Crit'air (3,77 € par véhicule), rendez-vous sur :
www.certificat-air.gouv.fr



Inscriptions scolaires

Les inscriptions scolaires pour l'année 2025-2026 sont ouvertes. Les parents d'enfants nés en 2022 ou au premier trimestre 2023 sont invités à effectuer leur demande jusqu'au 5 février 2025. L'inscription dans l'école de quartier n'est pas garantie en raison des capacités d'accueil limitées. Les enfants nés au premier trimestre 2023 seront inscrits sur liste d'attente. Les inscriptions se font exclusivement en ligne via le Portail Famille. Pour les familles n'ayant pas de compte, merci de faire une demande de création par mail portailfamille@indre44.fr ou au 02 40 85 45 77.

Portail famille :
indre44.kiosquefamille.fr



Permanence du maire

Anthony Berthelot, maire d'Indre, reçoit le mardi de 14h à 16h en mairie sans rendez-vous (hors vacances scolaires).

En cas d'absence, un élu assure ces permanences.

Tél. 02 40 85 45 84

ÉTAT civil

Naissances

17/12/2024 : Mathias NOAH

Mariage

23/11/2024 : Audrey LE MAT / Fabien LEGRAND

26/12/2024 : Annaïg PLASSARD / Loïc SECHERESSE

Décès

29/10/2024 : Jacqueline BRETAGNE

16/11/2024 : Sandrine MOISDON

24/11/2024 : Henriette COLORADO

24/11/2024 : Denis DUVAL

04/12/2024 : Lucian BADEA

19/12/2024 : Michèle PINEL

18/12/2024 : Michel PERRIN

24/09/2024 : Marie-Thérèse GUICHARD

SERVICES publics

MAIRIE D'INDRE

Hôtel de Ville :

51 Avenue de la Loire - 44 610 Indre

02 40 85 45 85 / mairie@indre44.fr

Accueil : lundi au vendredi :

8h30 à 12h / 13h30 à 17h30

[fermée le jeudi matin]

Permanences :

Atlantique habitation [02 51 11 00 20]

Harmonie habitat [02 53 46 20 88]

MCRN [02 40 89 22 91]

Rendez-vous avec les élus :

auprès du secrétariat des élus au

02 40 85 45 84

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

02 40 85 46 16

bibliotheque@indre44.fr

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

02 28 25 80 19 - musique@indre44.fr

MULTI-ACCUEIL CADET-ROUSSELLE

02 40 86 04 61

multiaccueil@indre44.fr

LE RELAIS (ANCIEN RAM)

02 40 86 51 61 - ram@indre44.fr

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Hôtel de Ville / 02 40 85 45 87

Possibilité de rendez-vous à domicile.

CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION POUR LES PERSONNES ÂGÉES

2 rue de l'Hôtel de Ville - 44 800

Saint-Herblain - 02 28 25 27 86

clicseniors@saint-herblain.fr

ACLEEA & TIERS LIEU

02 40 85 46 10 - contact@acleea.fr

NANTES MÉTROPOLE

Pôle de proximité Loire-Chézine

02 28 03 41 50

NUMÉROS utiles

■ **Pompiers : 18**

■ **Police : 17**

■ **Brigade de Couëron :**

02 40 86 12 17

■ **Samu : 15**

■ **114 :** Numéro d'urgence national uniquement accessible par SMS ou Fax, pour les personnes avec des difficultés à entendre ou à parler.
www.urgence114.fr

■ **SOS Médecin : 02 40 50 30 30**

■ **Pharmacie de garde : 32 37**

■ **Centre anti poison :**

02 41 48 21 21

■ **Urgence Sécurité Gaz :**

0 800 47 33 33

La Fête de la Loire s'inscrit dans la tradition indraise

La pêche en Loire, activité originelle des 3 îles a inspiré les fêtes célébrées sur nos rives : la Fête des Civelles a porté la renommée d'Indre des kilomètres à la ronde. Initiée à Basse-Indre en 1972 par le Comité des Fêtes, elle est suivie des années plus tard par la Fête des Anguilles à Haute-Indre. Le temps où les Civelles en fête attiraient des milliers de visiteurs pour savourer le "caviar de l'estuaire", suivre le grand prix cycliste régional et s'enivrer des flonflons de la fête foraine, est révolu. Aujourd'hui, la Fête de la Loire perpétue ces rendez-vous populaires.



La Fête des Civelles - Source : Archives Ouest-France Ma Ville jeudi 8 mars 2001

Pas de trêve pour le Comité des Fêtes qui s'ingénie au fil du temps à fêter le fleuve royal et ses poissons. Jusqu'en 2009, la Fête des Civelles a attisé les papilles des amateurs, nostalgiques de l'époque où le petit alevin translucide de l'anguille, tout droit arrivé de la mer des Sargasses, constituait le plat du pauvre, pêché pour la consommation quotidienne. "On en donnait même aux poules", racontent les anciens. Une fois lavées, puis cuites et égouttées sur de larges tamis, les femmes procédaient à la mise en barquettes. Tout au long de la journée, la foule se pressait pour déguster les pibales fraîches nature ou à la sauce locale, tenue secrète... La grande fête foraine offrait manèges, auto-tamponneuses, stands de tir et train fantôme, barbe à papa et friandises, qui faisaient briller les yeux des enfants.

Une centaine de coureurs pour le Grand Prix des Civelles

La course cycliste mettait jadis en jeu le Grand prix des Civelles sur 102 km, soit quarante fois le tour de la chaloupe de Basse-Indre. Plus de cent coureurs s'élançaient chaque année dans cette course régionale réputée, organisée avec le concours technique de la Pédale Chantenaysienne : une organisation délicate afin de maintenir la voie libre pour le peloton sans arrêter le trafic des véhicules empruntant le bac ! Avec le temps, les contraintes de cette rencontre sportive ont obligé le Comité des Fêtes à y renoncer.

À partir des années 2000, la civelle, devenue denrée rare, se vendait à prix d'or et partait à l'exportation. C'est avec regret que Jean-Yves Le Floch¹, président du Comité des fêtes, institua en 2009

la Fête de la Loire, proposant aux amateurs anguilles grillées ou lamproies cuisinées. Aujourd'hui, cette manifestation rythme toujours la vie locale. Outre la dégustation d'anguilles, les attractions et les manèges, un grand chapiteau accueille un bal-guinguette offrant le plaisir de virevolter joyeusement aux sons d'un orchestre.

¹ - Jean-Yves LE FLOCH a succédé à Christian LUSZYNSKI

Article rédigé par Indre Histoire d'îles - indrehistoirediles.wordpress.com

"Louise Coquelicots" par le Théâtre D'ici ou d'Ailleurs



Du 5 au 9 mars, Indre célèbre les droits des femmes

Avec quatre journées dédiées aux droits des femmes, la Ville d'Indre célèbre les avancées et les combats qui restent à mener pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Au programme, la projection du documentaire "Vasectomie, Ça va faire mâle" [vendredi 7], une représentation théâtrale de "Louises Coquelicots", hommage à Louise Michel, figure emblématique de la lutte pour les droits des femmes [samedi 8], des ateliers d'initiation à l'auto défense [mercredi 5 et vendredi 7], des improvisations théâtrales, les "Balcons" sur le marché [dimanche 9].

Avec l'objectif de sensibiliser le public aux enjeux de l'égalité femmes-hommes, ce programme entend également mettre en lumière les parcours de femmes inspirantes. Indre s'engage ainsi à célébrer les droits des femmes et à construire un avenir plus juste et égalitaire pour tous.



« Place aux Mondes » le 28 mars

Pour la 2^e année, Indre participe au « Festival Place aux Mondes » organisé du 20 mars au 6 avril par Nantes Métropole et la Ville de Nantes. Cet événement, qui fédère de nombreux partenaires, va à la rencontre du public en proposant des expositions, des rencontres littéraires, des concerts, des conférences... autour de la solidarité et de la coopération internationales, ainsi que de la francophonie. Le 28 mars salle de l'ATTI, le spectacle « Bienvenue ! Paroles de Migrants » par la Cie La Tribouille donnera à entendre des paroles de migrants arrivés à Nantes. Une exposition photos, réalisée par Amnesty International avec l'agence Magnum, reviendra sur 60 ans de mobilisation pour les droits humains et témoignera de la pluralité des combats.



Nouveau commerce : le "Panier Sympa"

En décembre, un nouveau magasin d'alimentation a ouvert ses portes dans les locaux de l'ancienne pharmacie. D'une surface d'environ 150 m², le "Panier Sympa" est ouvert 7 jours sur 7 de 8h à 22h. Ce nouveau commerce de proximité de type superette vient renforcer le pôle commercial de plus en plus dynamique des quais de Basse-Indre. D'autant que son propriétaire, M. Rachid Sliman, prévoit l'installation d'un distributeur de billets dès le printemps prochain.

LE FIL des îles

VOTRE AGENDA
DU 29 JANVIER
AU 19 AVRIL

« La Folle Journée » : Vittorio Forte

MERCREDI 29 JANVIER > 20H30

Le célèbre festival de musique classique « La Folle Journée » fait une incursion à Indre le temps d'un récital de piano.

Salle des 3 Îles. Tarifs : 12 €.

Réservations : www.follejournee.fr

Réunion d'information sur l'énergie solaire

MERCREDI 29 JANVIER > 18H30 & 20H30

Organisé par Courts Circuits Indrais - Salle Foc.

Atelier confection de savons

SAMEDI 1^{ER} FÉVRIER > 14H

Organisé par Le Champs des Possibles

et Courts Circuits Indrais.

Inscription courts-circuits-indrais@proton.me

Festival Nijinskid : « Hit Hip Pop Classic Parade »

VENDREDI 7 FÉVRIER > 20H

C'est une boom, c'est un bal pour petits et grands, dans le cadre du festival Danse et Jeune Public Nijinskid.

Salle des 3 îles. Dès 7 ans. Tarif 5€

Tu lis quoi ?

MARDI 11 FÉVRIER ET MARDI 8 AVRIL > 20H

Un temps d'échanges et de rencontres ouvert aux 11-16 ans pour parler mangas, romans, bd...

Bibliothèque. Entrée libre

Ra'conte moi

JEUDI 13 FÉVRIER ET 17 AVRIL / 10H-11H

Élisez votre album préféré parmi 8 livres jeunesse. Le 13 février, les livres seront lus à la bibliothèque pour vous aider dans votre choix.

Bibliothèque. Entrée libre. Plus de 5 ans

Après-midi dansant

DIMANCHE 16 FÉVRIER / 14H30-19H

Organisé par le Comité des Fêtes.

Musique : Joël Moreau.

Tarif : 10€ avec collation.

Salle des Trois Îles

Le vendredi des tout petits

28 FÉVRIER ET 21 MARS > 10H30

Rendez-vous lecture réservé aux tout-petits (jusqu'à 3 ans)

Bibliothèque. Entrée libre.

Théâtre :

« Arrêtez vos salades ! »

DU 1^{ER} AU 23 MARS

VENDREDIS ET SAMEDIS 20H30, DIMANCHES 15H

Comédie d'Olivier Tourancheau, interprétée par les Balad'Indre.

Salle des trois îles.

Tarifs : 8€ et 4€ moins de 12 ans

Réservations à partir du 10 février du lundi au samedi de 17h à 20h et Dimanche de 10h à 12h au 06 82 97 96 30.

Projection « Vasectomie, Ça va faire mâle »

VENDREDI 7 MARS > 19H

Film documentaire de Jean-François Marquet sur « un geste bénin mais radical ». Dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes.

Salle Nicolas Appert. Gratuit

« Louises Coquelicots » par le Théâtre D'ici ou d'Ailleurs

SAMEDI 8 MARS > 20H

Duo théâtre en hommage à Louise Michel dont on fête les 120 ans de la disparition. Dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes.

Salle de L'ATTI. Gratuit

« Les Balcons »

DIMANCHE 9 MARS > 10H

Improvisations théâtrales perchées. Dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes.

Sur le marché.

Soirée d'information / débat « L'habitat participatif »

VENDREDI 14 MARS > 19H

Des solutions pour habiter autrement et répondre aux enjeux de société actuels.

Organisée par Courts Circuits Indrais.

Salle Nicolas Appert

Exposition

« Phil lacter mène l'enquête »

DU 18 AU 22 MARS

Dans le cadre de la Semaine du Polar

A la bibliothèque. Entrée libre.

Rencontre

« Voyager en polars »

MARDI 18 MARS > 20H

Dans le cadre de la Semaine du Polar.

A la bibliothèque. Entrée libre dans la limite des places disponibles.

« Escape Caravane »

MERCREDI 19 MARS

Un Escape game à partir de 8 ans, proposé par la Maison Ludique. Dans le cadre de la Semaine du Polar.

À la Maison des associations. Gratuit sur réservation auprès de la bibliothèque.

Soirée jeux

VENDREDI 21 MARS > 20H-22H

Une soirée pour jouer ensemble autour du polar, à partir de 8 ans. Avec Le Tiers lieu (Acleea).

Bibliothèque. Gratuit sur inscription.

Atelier « Mieux-être des îles »

SAMEDI 22 MARS > 13H30-18H

Atelier « Gymnastique dynamique et Bains sonores ».

Ouvert à tous. Complexe Tabarly

« Bienvenue ! Paroles de Migrants »

VENDREDI 28 MARS > 20H

Duo théâtre/violoncelle par la Cie La Tribouille. Dans le cadre du festival « Place auX mondeS ».

Salle de L'ATTI. Gratuit

Visite de « La Basse-Indre »

DIMANCHE 30 MARS > 15H

Organisée par « Indre Histoire d'îles ».

Ouverte à tous et gratuite.

Infos : indrehistoirediles.wordpress.com

Spectacle musical « Comme c'est étrange ! »

MERCREDI 2 AVRIL > 17H

Par la Cie Sota Salta. Tout public

Salle des 3 îles - Tarif : 5 €. Réservation conseillée sur www.indre44.fr

L'orchestre d'harmonie d'Indre et Kopa Lunes

SAMEDI 5 AVRIL > 20H30

Concert autour du voyage.

Salle des 3 îles. Gratuit

Concours de belote

SAMEDI 19 AVRIL > 13H30

Organisé par le comité du souvenir d'Indre

Salle des 3 îles.

